

AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE 

DOSSIER DE PRESSE

Rencontre Interprofessionnelle « Dispositif ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE : comment atteindre ses objectifs de réduction des consommations d'énergie ? »

22e rencontre
Jeudi 29 septembre 2022, de 17h à 19h

Déroulé de l'évènement

17h00 : Mot d'accueil par Charline LIOTIER, adjointe au Maire de Bourg-en-Bresse, déléguée au Patrimoine et Énergie

17h10 : visite du gymnase Claudius FAVIER, 1 rue Docteur Duby à Bourg-en-Bresse

18h00 : Table ronde animée par la DDT 01,

Présentation et débat avec le public sur le thème du dispositif ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE avec

Les intervenants :

- **Simon MARC** , Chef de projets « Politique immobilière des bâtiments publics » à la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- **Sophie COLLET**, responsable du service Énergie, Maintenance et Stratégie de la ville de Bourg-en-Bresse
- **Claire-Marie PAYEN**, responsable régionale région Sud-Est, énergéticien NEPSEN
- **Clément LESCHELET**, responsable du service Qualité Sécurité Environnement (QSE) du groupe Martin BELAYSOU

19h00 : Fin de la rencontre

AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE 



AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE



Les intervenants à la table ronde

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

La Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), au sein du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau et des substances minérales non énergétiques.

La DHUP doit répondre aux besoins en logement et en hébergement des citoyens et notamment contribuer à programmer la production de logements à la bonne échelle du territoire national. Elle vise aussi à améliorer la gestion de l'offre de logements existante, pour répondre notamment aux besoins des plus défavorisés. Elle favorise un aménagement durable sur tous les types de territoires en veillant à ce que les documents de planification et les opérations d'aménagement répondent aux besoins des populations et intègrent les enjeux de développement durable et en particulier ceux relatifs au logement. Cette politique doit aussi favoriser et accompagner les projets des territoires là où les enjeux sont complexes (Grand Paris, métropoles, Outre-mer, territoires ruraux, montagne, littoral...). Il s'agit également de mettre en œuvre la politique du droit des sols en lien avec les collectivités compétentes dans le cadre du code de l'urbanisme.

Elle contribue à faire du bâtiment un levier effectif du développement durable et à ce titre œuvre à l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et des performances énergétiques des bâtiments, dans le cadre du code de la construction et de l'habitation. Elle travaille à l'amélioration du cadre de vie de sorte à répondre aux besoins des habitants et aux enjeux de la transition énergétique et écologique, en particulier en matière de paysage.

Site internet : <https://immobilier-etat.gouv.fr/pages/direction-lhabitat-lurbanisme-paysages-dhup>

Intervention de Marc SIMON, Chef de projets Politique immobilière des bâtiments publics à la DHUP

Marc SIMON présentera le dispositif sur l'aspect réglementaire :

AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE



NEPSEN, « ÉCONERGITIENS ENGAGÉS »

NEPSEN est un cabinet de conseil et d'ingénierie indépendant, spécialisé dans les métiers de la transition énergétique & écologique depuis 40 ans. NEPSEN accompagne les acteurs publics et privés dans la réalisation de projets sobres en énergie et respectueux de l'environnement, garantissant des résultats durables et rentables grâce à son organisation par marché.

En 2021, après 15 ans de développement sous des noms bien ancrés localement, les entités juridiques du groupe : Aquiten, Armoën, **Belem**, E6, Ecic, Ovalee, Paziaud, Séquanaise, Sintec, Speen, Touren, Transénergie et Tremed fusionnent pour devenir NEPSEN.

NEPSEN est implanté en France grâce à un réseau national dont l'agence d'Annemasse : Anciennement nommée Belem, l'équipe d'Annemasse se fixe un cap : diminuer les consommations d'énergie et les émissions de CO2 pour défendre l'intérêt général. Naviguant principalement sur les deux Savoie et le pays de Gex, NEPSEN depuis 2015 intervient dans tous les projets, notamment par le biais des Contrats de Performance Énergétique. Notamment, BELEM a réalisé l'étude thermique du gymnase Claudius FAVIER en 2018.

NEPSEN collabore auprès des administrations, des entreprises, des bailleurs sociaux, des copropriétés ou des industriels.

NEPSEN travaille sur les différents axes : conseil en transition écologique, ingénierie du bâtiment durable, de la structure bas carbone, de l'énergie renouvelable ou de l'industrie éco-efficace, ou encore services de formation et d'innovation.

NEPSEN exerce les différentes missions : Audits énergétiques, Études techniques, Maîtrise d'oeuvre, Assistance à maîtrise d'ouvrage, Pilotage de marché de conception, Réalisation exploitation maintenance

Site internet : <https://nepsen.fr/>

Intervention de Claire-Marie PAYEN, responsable régionale

Claire-Marie PAYEN interviendra pour partager son expérience sur la conduite d'opérations et détaillera la mise en œuvre du dispositif Eco Énergie Tertiaire en 10 étapes.

AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE



Groupe Martin BELAYSOD

Leader français dans la distribution B to B pour les secteurs du Bâtiment et de l'Industrie, le Groupe Martin Belaysoud propose une offre complète articulée autour de sept enseignes spécialisées : Téréva, Grandbains, Ned, Mabéo Industries, Fluides Service Technologies, Fluides Service Distribution et Crossroad Aciers. Créé en 1829 à Bourg-en-Bresse, il est toujours contrôlé à 100 % par la famille fondatrice, son Président Patrick MARTIN en étant l'actionnaire majoritaire. Martin Belaysoud exploite 200 sites en France et des filiales en Slovaquie et au Maroc, et emploie 2 610 salariés. Son chiffre d'affaires (920 M€ en 2021) connaît une croissance forte et régulière : 70% entre 2017 et 2021.

La démarche RSE a été formellement posée comme « colonne vertébrale » du plan stratégique quinquennal 2021-2026 du Groupe Martin Belaysoud. La démarche RSE fonde toute notre action, sur l'ensemble des champs que couvre l'entreprise : commercial, social, sociétal, environnemental, financier et territorial. Elle se traduit par des engagements forts, concrets et mesurables, qui implique l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe Martin Belaysoud multiplie les initiatives pour faire de ses salariés des acteurs de premier plan de la démarche RSE et pour répondre au mieux aux attentes de ses clients.

L'un des enjeux majeurs de notre politique RSE est la réduction de notre impact environnemental et donc de notre empreinte carbone. Le calcul de notre bilan carbone a montré que 30 % de nos émissions directes de CO₂ étaient liées à la consommation énergétique de nos bâtiments. Nous nous sommes donc fixé un objectif de baisser de 15% nos consommations d'ici 2025. La mise en œuvre du décret tertiaire nous est apparue comme une opportunité de renforcer cette orientation stratégique, qui se trouve d'autant plus impactée par l'actualité.

Site internet : www.martin-belaysoud.com

Intervention de Clément LESCHELET, responsable du service QSE

Clément LESCHELET interviendra pour partager son retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une stratégie de rénovation énergétique d'un parc immobilier du secteur privé : quelles ont été les logiques, les outils et les financements spécifiques au secteur privé ?

AINterpros

DU BÂTIMENT DURABLE



Présentation des AINterpros du Bâtiment Durable

La promotion de la construction de bâtiments durables est une priorité pour l'État. Il exerce le contrôle du respect des normes de construction et accompagne notamment les collectivités dans l'adaptation des règles d'urbanisme leur permettant d'autoriser la construction de bâtiments innovants, performants, utilisant des solutions respectueuses des ressources de l'environnement. Il conduit des actions d'animation et de conseil avec les élus, les techniciens, les concepteurs, les entreprises et les habitants.

En 2015, la direction départementale des territoires de l'Ain a souhaité la création d'un réseau à l'échelle du département, rassemblant l'ensemble des professionnels du bâtiment de l'Ain, afin d'initier des échanges allant au-delà des réseaux métiers.

L'objectif est de favoriser le dialogue entre tous les maillons de la chaîne d'acteurs du maître d'ouvrage à l'occupant pour améliorer la qualité de la construction dans ce département qui accueille annuellement plus de 6 000 nouveaux habitants.

L'Association des Architectes de l'Ain, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain, le Conseil départemental de l'Ain, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises de l'Ain, la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain, la Fédération Interprofessionnelle du BOIS de l'Ain, l'Agence d'Ingénierie de l'Ain ont répondu présents : les AINterpros étaient nées.

Parmi les rencontres passées, les thèmes suivants, entre autres, ont été abordés :

- l'innovation et les performances thermiques des bâtiments
- rénovation énergétique de l'habitat collectif
- la préservation patrimoniale et comment rendre les bâtiments autonomes en énergie
- comment construire plus, plus vite et mieux ? La modularité et la préfabrication
- la future réglementation RE 2020 et le label E+ C-
- la valorisation de la chaleur fatale dans un process industriel
- la géothermie comme énergie de chauffage et de production d'eau chaude
- la maîtrise des consommations d'énergie dans le tertiaire
- le bois local dans la construction
- Les matériaux biosourcés et géosourcés

Retrouvez toutes les informations concernant les AINterpros sur le site : www.ainterpros.com